

La ruée vers le gaz et le pétrole de schiste : fausse solution et modèle dépassé

La mobilisation se développe dans le Sud de la France et dans le bassin parisien contre la prospection des hydrocarbures non conventionnels. Dans un contexte marqué par le pic pétrolier, cet engouement pour le gaz de schiste ressemble à la recherche désespérée d'une nouvelle source d'enrichissement des actionnaires des compagnies pétrolières. Cette fuite en avant doit être refusée, non seulement à cause des risques qu'elle engendre pour les populations des régions concernées, mais aussi parce qu'elle retardera la transition nécessaire vers la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables. Cette lutte se heurtera à des difficultés, liées la capacité des compagnies en cause à offrir des compensations substantielles aux communes et aux propriétaires des terrains concernés, dans un contexte de paupérisation et de désertification rurales. La lutte contre l'exploitation des gaz et huiles de roche mère doit s'insérer dans une problématique globale, qui ne laisse de côté aucun des aspects de la crise écologique actuelle, changement climatique et protection de la ressource en eau d'abord, mais elle doit être aussi liée à la défense des services publics des régions rurales et au maintien de leurs ressources financières.

L'attribution de permis de recherche de gaz de schiste (ou gaz de roche mère) dans de larges zones du Sud de la France (Ardèche, Gard, Hérault, Aveyron et Lozère) en mars et avril 2010, passée inaperçue sur le moment, a déclenché depuis quelques mois la mobilisation des populations concernées. D'autres permis avaient été accordés en 2008 et 2009 pour la recherche d'huiles de schistes dans le bassin parisien, en particulier dans la Brie où de modestes gisements de pétrole conventionnel sont exploités depuis les années 1960. Là aussi, des collectifs d'opposants se sont constitués récemment, alors que des forages exploratoires ont commencé en Seine et Marne. De nombreux collectifs se sont constitués comme par exemple en Ardèche et leur coordination nationale est en cours d'organisation, en particulier à partir de la pétition "Gaz de schiste non merci".

La ministre de l'écologie vient de décréter la suspension des projets de prospection et l'exploitation des gaz de schiste sur le territoire Français jusqu'aux résultats d'une étude des risques potentiels, attendus en juin. Elle prétend répondre ainsi à l'opposition manifestée par les élus et les populations des régions concernées, en confiant une mission d'expertise au Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET) et au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) qui, comme le rappelle Fabrice Nicolino sont respectivement les anciens corps des mines et des ponts et chaussées. Qu'attendre de ces "experts Mines-Ponts", responsables de la plupart des choix énergétiques et d'aménagement de la France comme le développement autoroutier et le tout nucléaire ? Dans le même temps se tenait à Paris, en toute discrétion, un "sommet européen sur les gaz non conventionnels", organisée par le lobby Energy Exchange avec pour sponsors toutes les compagnies gazières et pétrolières d'Europe regroupées dans Eurogaz (pour la France, Total, GDF-Suez et EDF), ainsi que l'Institut français du pétrole.